

Emmanuel Macron veut « faire mieux avec les polices municipales »

Améliorer l'action des polices municipales dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, renforcer l'information des maires et construire une « société de la vigilance dans les quartiers ». Telles sont les principales mesures relatives à la sécurité mises en avant le 22 mai par Emmanuel Macron dans son discours sur la politique de la ville.

De façon inattendue, lors de son discours consacré à la politique de la ville le 22 mai 2018, le président de la République a annoncé son intention de « regarder ce que l'on peut faire mieux avec les polices municipales ».

Rappelant que l'expérimentation de la police de sécurité du quotidien, tant attendue par les maires, commencerait en septembre dans 30 quartiers avec notamment 1300 policiers supplémentaires, Emmanuel Macron a ainsi demandé à son ministre de l'Intérieur de « définir des actions concrètes » dans ce sens pour le mois de juillet prochain.

Une réflexion qui devrait nourrir la commission consultative annoncée pour la mi-juin, en présence de Gérard Collomb.

Il a ainsi constaté que les polices municipales étaient « un acteur essentiel » dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, « mais il y a des maires qui sont prêts à faire plus ». Il a donc préconisé, sans plus de détails, « d'améliorer et systématiser le partenariat avec les maires en les aidant davantage quand ils sont candidats, en permettant d'aller plus vite dans les quartiers où les maires sont prêts à jouer le jeu ».

Informations sur « les personnes à risques »

Dans ce cadre, le chef de l'État a annoncé la mise en place d'une « charte que l'on va rendre transparente » permettant au préfet d'échanger « de manière systématique » avec le maire sur les personnes « les plus à risques » fichées au Fichier des signalements pour la prévention et la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT). Cette mesure permettrait de « lever des demandes qui sont parfaitement légitimes ». Le fichier recensait début 2018 plus de 19700 personnes selon le ministère de l'Intérieur.

En revanche, Emmanuel Macron a souligné son opposition à la divulgation du nom des « fichés S » aux maires, une demande formulées par plusieurs élus. Ces fiches visant des personnes « pas forcément terroristes ou même en menace de l'être » sont « un instrument qui permet de surveiller un public à risque », a-t-il rappelé. « C'est un instrument qu'on ne peut dévoiler sinon il perd son sens. C'est un instrument de renseignement pour les services, la bêtise est même de l'avoir rendu public parce que c'est un instrument de gestion interne », a détaillé le président de la République.

Évoquant le plan gouvernemental de prévention de la radicalisation annoncé en février, le chef de l'État a indiqué qu'un coordinateur sera présenté dans quelques jours pour « s'assurer de la mise en œuvre de l'ensemble de cette stratégie ».

Lutte contre le trafic de stupéfiants

Le chef de l'État a en outre annoncé la construction d'une « société de vigilance dans tous les quartiers ». Tous les « acteurs des quartiers, les maires, les associations, mais aussi les citoyens » sont ainsi invités à « participer à la lutte contre les violences et les dérives ». Il ne s'agira pas d'une « société de la délation, mais lorsqu'on refuse de voir quelqu'un qui est en train de dévier, lorsqu'on refuse de mettre un terme aux actes les plus insupportables dans son quartier, de fait, on devient complice », a-t-il détaillé, annonçant là encore des annonces plus concrètes pour le mois de juillet prochain.

Réaffirmant son opposition à la légalisation du cannabis ou des drogues douces, Emmanuel Macron a par ailleurs indiqué qu'un « plan de mobilisation générale de lutte contre le trafic de stupéfiants » serait finalisé en juillet. Ce plan doit prendre la suite du premier plan gouvernemental adopté pour la période 2013-2017 et devait être finalisé pour le premier trimestre 2018.

Source : Le club prévention « La Gazette des Communes »

Question du S.A.F.P.T : Le gouvernement et les Maires sont-ils prêts à jouer le jeu en ce qui concerne les revendications des policiers municipaux sur le volet social ?????....

